

Séance du Conseil départemental du 26 juin 2023
Rapport d'activité 2022 des services départementaux

Intervention de Nicolas BESCOND pour le groupe
« Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen.nes »

Monsieur le Président, chers collègues,

Comme il est de coutume en ce mois de juin, vous nous présentez un rapport annuel d'activité des services départementaux. C'est un moment important de la vie de notre collectivité, qui permet de mesurer les actions mises en œuvre à partir des crédits alloués.

Alors, je tiens d'abord à saluer le travail de la direction générale des services, de l'ensemble des directions qui se sont mobilisées dans la production d'un document de qualité, qui nous éclaire sur l'efficacité des moyens déployés au service des Val-de-Marnais et du territoire. Et souligne pleinement l'engagement d'un service public départemental riche des femmes et des hommes qui le font vivre au quotidien.

Je veux donc moi aussi rendre hommage aux agents de la collectivité, à leur engagement au plus proche des habitants pour mener l'action publique avec efficacité dans un contexte difficile, où l'implication du Département est plus que jamais indispensable. Alors que, par exemple, les demandes d'accès aux droits n'ont jamais été aussi prégnantes dans les EDS, c'est ce caractère indispensable du Département au quotidien que ce rapport, parmi bien des sujets, permet de mettre en exergue.

Les services publics, et singulièrement les services publics départementaux et parmi lesquels il faut insister sur les services innovants portés par notre département pour le traitement de l'eau ou la petite enfance (nous y reviendrons), sont portés par des agents qui sont la première, la deuxième, la troisième ligne, le liant de notre société, ceux qui se confrontent directement aux grands défis de notre époque comme aux missions les plus essentielles au cœur d'une société que le souci des nouvelles générations.

Ce sont pourtant ces mêmes agents qui sont si souvent résumés à des appréciations comptables, des préjugés d'un autre temps sur l'emploi public et qui sont méprisés dans leurs luttes lorsque la

préfecture s'attaque l'organisation annuelle du temps de travail ou que le gouvernement passe en force pour une réforme des retraites inutile, injuste, contreproductive.

Si cette politique de l'Etat est hautement contestable ici comme à l'extérieur de cette assemblée, ce bilan d'activité que nous examinons aujourd'hui, le premier à concerner entièrement votre mandature, est déjà largement traversé par vos orientations et priorités politiques. Ce dont cela témoigne, c'est d'un affaiblissement général du service rendu aux Val-de-Marnais.

Celui-ci n'est, certes, pas seulement votre fait. Nous savons qu'en plus de l'inflation, toutes les collectivités se heurtent en particulier à la question de l'attractivité des emplois publics. Mais nous ne pouvons ignorer l'explosion du nombre de postes vacants dans la collectivité. Nous l'avons déjà pointé lors l'examen du Budget primitif en mars dernier, mais ce passage à 710 postes vacants en 2023 est le témoin d'une dégradation encore plus marquée du service public départemental.

Nous le répétons, le principal levier pour parvenir à une attractivité renouvelée de la Fonction publique, c'est celui de la rémunération des agents publics. À ce titre, on ne peut que déplorer le désengagement de l'État et les mesures de revalorisation des salaires des fonctionnaires, annoncées il y a 15 jours par le Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, qui s'avèrent très largement insuffisantes avec seulement 1,5% d'augmentation du point d'indice. Point d'indice dont le gel aura fait perdre aux agents publics 16% de leur pouvoir d'achat en 10 ans. Alors, si les difficultés de recrutement ne sont pas directement de votre fait, elles s'expliquent par des choix politiques gouvernementaux que vous ne combattez ni dénoncez.

*

Cette dégradation est particulièrement sensible dans le champ de la petite enfance, des PMI et des crèches.

Un chiffre : 12% de postes vacants dans les crèches.

L'affichage, par exemple, de 30 berceaux supplémentaires dans la nouvelle crèche des Larris, est très loin de correspondre à la réalité puisque nombre de berceaux y restent fermés. Dans les faits, c'est l'accueil des enfants et des familles qui en pâtit.

Et c'est dans ce contexte de très forte tension que vous avez décidé la fermeture de la formation départementale au diplôme d'auxiliaire de puériculture, prétextant qu'un nombre trop faible de personnes formés par cette école ne trouve de débouché dans nos services. **Il s'agit pourtant d'un important levier à notre disposition pour faire face à la pénurie de personnels** et aux berceaux fermés. Un choix ambitieux consisterait à développer une nouvelle stratégie pour favoriser l'insertion directe des effectifs formés par notre école dans les services départementaux. Ainsi que nous vous l'avions proposé lors de la dernière séance du Conseil départemental :

« Il s'agirait, alors que cette formation stagiaire ses effectifs, de penser son évolution en alternance pour permettre une rehausse des rémunérations et favoriser une insertion plus durable dans un établissement départemental. »

Cette ambition, vous ne l'avez pas, et nous ne doutons pas qu'avec une telle visée politique, la situation de la petite enfance ne manquera pas de se détériorer davantage. Le bilan que vous ne cessez de dévaluer, de la majorité qui vous a précédés c'est celui d'un Département à la pointe. Qui accompagne les Val-de-Marnais à tous les âges de la vie, et déploie des dispositifs pionniers en faveur des familles et de la petite enfance. Qui gère la moitié des crèches départementales de France ! Une action reconnue en direction des personnes âgées et en situation de handicap, qui a su s'adapter à des besoins croissants. Et justement, cette période où l'inflation et les difficultés de la vie exercent une contrainte sans précédent sur les Val-de-Marnais exigerait un renfort de ce bouclier protecteur déployé par le Département.

Cela ne correspond malheureusement pas à l'ambition politique qui transparaît dans d'autres secteurs du rapport d'activité. En témoignent les mouvements dans les champs de l'action sociale et de la solidarité qui se ressentent dans le bilan de la nouvelle direction de l'Action sociale, de l'insertion et des parcours vers l'emploi (DASIPE). Le rapport souligne la mise en place d'une nouvelle organisation pour mieux accompagner les politiques gouvernementales en matière d'emploi. Et, de fait, le chef de file de l'action sociale, toujours désigné comme tel dans le rapport, agit désormais comme une filiale de Pôle Emploi en envoyant des lettres de mise en garde aux allocataires du RSA.

C'est une véritable politique de remise en cause du bouclier protecteur.

A l'opposé de la stratégie punitive au fondement de votre approche commune avec le gouvernement du traitement du chômage nous défendons au contraire le développement des services publics.

Développer l'accès à des formations de qualité, qualifiantes et répondant aux besoins de notre société, voilà une approche qui serait ambitieuse. Pour s'occuper des plus âgés comme des plus jeunes, pour relever les défis liés au traitement des eaux usées et ouvrir la voie aux innovations indispensables quelles politiques volontaristes le département peut-il mettre en œuvre afin qu'au minimum tous les postes actuellement vacants soient occupés dans les meilleurs délais ? Voilà un riche débat pour notre assemblée. Plutôt que punir, nous proposons de sécuriser, les parcours de vie comme les grands secteurs d'activité qui répondront aux besoins des vals de marnais.e.s et participeront à nous aider à relever les défis de notre temps.

Toujours sur le pôle solidarités, comment peut-on sincèrement prétendre que le Département a souhaité « renforcer » son soutien aux Val-de-Marnais en mettant en place une aide à l'énergie ? Dans un contexte particulièrement sensible, vous avez fait le choix de supprimer le chèque solidarité, une aide de 30 à 60€, bien identifiée, qui était versée chaque fin d'année à plus de 70 000 foyers non imposables. La « nouvelle » aide énergie de 50€ qui exclue injustement les anciens bénéficiaires du Chèque solidarité, s'est en plus avérée être un véritable fiasco, puisque 9 000 ménages seulement en avaient fait la demande. Avec le choix d'abandonner des Fêtes des solidarités, cette suppression du dispositif départemental « Val-de-Marne solidarité », signe un désengagement du Département et un choix politique majeur : celui de réaliser des économies sur le dos des plus modestes. Beaucoup d'affichage pour un résultat déplorable.

À ce titre – et j'en terminerai par là –, les évolutions dans le secteur de la communication nous paraissent elles aussi particulièrement éclairantes. Direction où se cristallisent, dans les changements évoqués, ces décisions politiques que nous nous employons à dénoncer. Derrière ce prétexte très confus de « Faire du Val-de-Marne le premier département d'Île-de-France en matière de qualité de vie » – sans que l'on sache très bien ce que cela peut signifier –, les notions de service public, de proximité et d'information des Val-de-Marnais sur les politiques publiques semblent devenues secondaires. Et justement, la prétendue « baisse budgétaire de la communication », évoquée dans le rapport, ne correspond à rien d'autre qu'une baisse des crédits alloués à l'information des Val-de-Marnais sur les actions du Département. La suppression de tout un pan de l'information publique via la réduction du volume et de la parution du magazine départemental Val de Marne, la suppression de 6 postes, le gel de 3 autres... Tout cela correspond davantage à de toutes autres intentions qu'à une véritable réorganisation pragmatique. Pas un mot du marché passé avec BFM TV pour la réalisation d'émissions promotionnelles mensuelles à un montant de plus de

17 000€ HT par émission (soit plus de 170 000€ HT par an). Des productions vidéo dont la qualité ne dépasse en aucun point les compétences du service de communication numérique du Département et de ses journalistes reporters d'images. Une dépense élevée, inutile. pour résultat qui répond à une logique d'affichage politique tout à fait symptomatique des nouvelles priorités à l'œuvre dans l'action du Département : ce qu'il résulte de tous ces choix, immanquablement, c'est un affaiblissement des services rendus aux Val-de-Marnais.

Seul le prononcé fait foi